

## Frégate GUÉPRATTE.

**LORIENT (56).** C'est une cérémonie très protocolaire qui s'est déroulée hier dans l'enceinte de l'arsenal, à Lorient. La DCN a transféré la responsabilité de la frégate Guépratte à la Marine Nationale. C'est la traditionnelle prise d'armement.

### **5<sup>e</sup> frégate de type Lafayette**

La Guépratte est la cinquième et la petite dernière des frégates Lafayette. Sa construction a débuté en 1996. Sa mise à flots avait eu lieu en mars 1999.

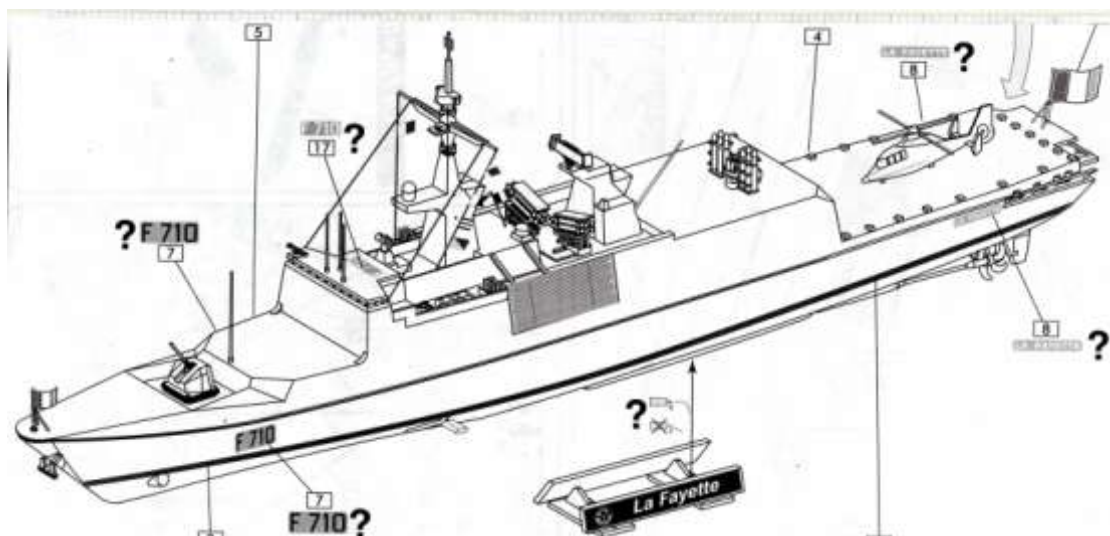
La cérémonie qui s'est déroulée hier est une étape importante, puisqu'elle a consacré le bateau comme un navire de guerre, avec la première levée des couleurs et surtout l'investiture du capitaine de vaisseau Maurice, commandant le navire.

La Guépratte n'en a pas encore fini avec la DCN. Commence pour elle une longue période d'essais et de finition. La première sortie à la mer aura lieu le 15 janvier 2001.

Elle ne rejoindra le service actif de la flotte à Toulon qu'en septembre 2001, à l'issue d'une traversée de longue durée.

Par rapport aux quatre autres frégates de type Lafayette, la Guépratte se caractérise par une meilleure prise en compte des contraintes environnementales, notamment l'amélioration des capacités de stockage des eaux grises limitant les rejets à la mer. C'est aussi la première frégate conçue pour accueillir des femmes en service actif à son bord.

Il s'agit d'une frégate furtive, puisque sa signature radar équivaut à celle d'un chalutier.



Conçus principalement pour préserver et faire respecter les intérêts de l'Etat sur les espaces maritimes outre-mer et pour participer au règlement de crises hors Europe, ces bâtiments de combat de premier rang, également susceptibles d'être intégrés à une force aéronavale, ont été progressivement intégrés à la Force d'Action Navale. Ils peuvent aussi être amenés à assurer le soutien d'une force d'intervention ou la protection du trafic commercial, et à effectuer des opérations spéciales ou des missions humanitaires. L'importance accordée à la réduction de la signature radar et acoustique des frégates type « La Fayette » a engendré des innovations majeures plus que pour tout autre bâtiment de la Marine: conception modulaire, forme épurée des structures, utilisation de matériaux et de technologies permettant de déjouer la susceptibilité des différents senseurs existants.

Inclinaison de la coque et des parois, suppression des aspérités, carénage et forme très dépouillée des superstructures, couverture des plages avant et arrière, pleine application des matériaux composites verre-résine, conductibilité thermique amoindrie, utilisation de substances absorbant les ondes radar, circuits d'immunisation assurant une faible signature magnétique, moteurs et les auxiliaires suspendus, ceintures de bulles et les hélices ventilées limitant le bruit rayonné et donc favorisant la discrétion acoustique, confèrent une furtivité accrue aux frégates type « La Fayette » .

Jusqu'alors, la coque d'un navire était entièrement assemblée avant que les équipements n'y soient montés : il fallait trente mois en forme pour construire un bâtiment de cette taille.

Dans le nouveau programme le bâtiment est divisé en sous-ensembles élémentaires, anneaux et modules entièrement équipés, des « tranches », en quelque sorte, qui une fois assemblées bout à bout formeront l'ensemble de la structure avant la mise à flot. Ces anneaux et modules sont, au niveau de la construction, autant de chantiers complets faisant travailler tous les corps de métier de façon contiguë : montage simultané des onze anneaux de coque, des quatre blocs de superstructures et des sept modules de systèmes de combat. La planification des travaux en est considérablement assouplie ; le travail dans une tranche n'est pas soumis à l'avancement des travaux dans une autre, d'où des gains de temps et de productivité substantiels. C'est cette méthode de construction qui est appliquée depuis de nombreuses années dans l'aéronautique.

La frégate « La Fayette », bâtiment tête de série, fut prêt en 18 mois. Le « Surcouf » fit mieux : 12 mois. L'expérience aidant, le « Courbet » ira encore plus vite : 6 mois!

Cette conception modulaire va de paire avec l'intégration des composites (déjà utilisés dans l'aéronautique, l'automobile, le bâtiment) à l'acier et l'acier de blindage naval. La pleine application des composites verre-résine rend les navires plus légers, moins détectables et plus résistants au combat et à l'érosion. Destinés aux parties hautes du navire, plage avant, superstructures, mâtures, ils abaissent son centre de gravité et améliorent sa stabilité. Enfin ces matériaux composites s'avèrent plus économiques par des coûts d'équipement et d'entretien réduits, liés à l'absence de corrosion.

## CARACTERISTIQUES

Longueur ht :	125 m
Largeur max. :	15.40 m
Tirant d'eau max. :	4.80 m
Déplacement lège :	3200 t
Déplacement pc :	3600 t
Equipage :	12 officiers, 68 officiers-mariniers, 61 quartier-maîtres et matelots
Motorisation :	4 diesels SEMT Pielstick 12PA6V280 STC2
Puissance :	21000 Ch (15 400 kW)
Vitesse :	25 noeuds
Usine électrique :	2250 kW (3 UD30RVRV12 x 750 kW)
Distances franchissables :	à 15 noeuds : 7000 nautiques (13000 km) à 12 noeuds : 9000 nautiques (16500 km)

Le bâtiment a la capacité de traverser des zones contaminées.

## ARMEMENT et SYSTEMES

Les composants du système de combat sont eux aussi modulaires, qu'il s'agisse de la tourelle de 100 mm (SA100) assemblée en conteneur autonome, du système Crotale Naval, de la batterie de 8 missiles Mer-Mer 40, etc.

- 1 canon de 100 TR (évolution du Mle 68, automatique avec habillage de tourelle en composite)

- 2 affûts de 20mm modèle F2

- 1 rampe Crotale CN2 (8 missiles sur rampe + 18 missiles en soute)

- 8 missiles Exocet MM40 block II

Les frégates type « La Fayette » sont d'ores et déjà conçues pour être dotées du système ASTER Naval, de missiles antiaériens à lancement vertical (SAAM). Capacité pour 16 missiles Aster 15 en silos

- Détection

- 1 radar de veille combiné Air/Surface DRBV 15C
- 1 conduite de tir modulaire (CTM) pour le canon de 100mm
- 1 radar de navigation DRBN34
- 1 radar d'appontage DRBN34

- Guerre électronique

- 1 intercepteur radio Saïgon ARBG 1
- 1 intercepteur radar ARBR 21
- 2 lance-leurres Dagaïe Mk2
- 1 bruiteur remorqué AN-SLQ 25 Nixie
- 1 système de masquage de bruit Prairie Masker

- Transmissions par satellite

- 1 système Syracuse II
- 1 système Inmarsat

En outre, les frégates type « La Fayette » peuvent embarquer un hélicoptère armé de 10 tonnes, actuellement un PANTHER pouvant être gréé en porteur de missiles anti-navires AM39 ou AS15, (puis par la suite le NH90), qui, grâce à l'action combinée de l'appareil à gouverner et des stabilisateurs antiroulis, peut être mis en œuvre jusqu'à mer force 6. (système Samahé de manutention d'hélicoptère).

